

**REPONSES DU COLONEL BAGOSORA THEONESTE AUX QUESTIONS DU  
PROFESSEUR FILIP REYNTJENS**

**1- Réunion à l'EM AR dans la nuit du 6 au 7 avril**

- 1.1. Q : A quelle heure arrivez-vous à l'EM ?  
R : Vers 21h30.
- 1.2. Q : Avant d'aller à l'EM, vous allez au MINADEF. Que craigniez-vous exactement ?  
R : Je suis allé au MINADEF parce que c'était mon lieu de travail habituel en ma qualité de Directeur de Cabinet du Ministre de la Défense ; Et mis à part la panique généralisée, je ne craignais rien en passant par le Ministère de la Défense.
- 1.3. Q : De quelle heure à quelle heure êtes-vous allé chez Booh Booh ?  
R : Vers 23h30 - Minuit pour retourner vers 1h30 - 2h00 du matin..
- 1.4. Q : Avec qui êtes-vous allé ?  
R : Avec le Général Roméo Dallaire et le Lt Colonel Rwabalinda Ephrem..
- 1.5. Q : Détail de l'entretien chez Booh Booh ?  
R : J'ai demandé des conseils à Booh Booh compte tenu du fait que :  
- Le gouvernement était déjà inopérant depuis janvier 1994 ;  
- La disparition du Président Habyarimana comme son remplacement n'avaient pas été prévus avant la mise en place des institutions de transition à base élargie.  
- Booh Booh a recommandé de :  
- ne pas s'écarter des Accords d'Arusha  
- associer le corps diplomatique accrédité à Kigali à la décision qu'il fallait prendre.
- 1.6. Q : A quelle heure êtes-vous retourné à l'EM AR ?  
R : Vers 2h00 du matin.
- 1.7. Q : Qu'avez-vous dit à votre retour ?  
R : J'ai rapporté intégralement les recommandations précitées de Booh Booh.
- 1.8. Q : Qu'a-t-on décidé ?  
R : On a décidé de consulter le Président du Parti MRND, Monsieur Ngirumpatse Mathieu :  
- On a sanctionné le communiqué pour informer la population de la mort du Président de la République

K0244165

- Et on a arrêté les mesures de sécurité pour la population et pour les points sensibles de la capitale.

1.9. Q : Liste des officiers présents lors de la réunion à l'EM

R : Général Major Ndindiliyimana Augustin Chef EM GDN

Général Roméo Dallaire, Commandant de la MINUAR

Colonel Rusatira Léonidas, Commandant ESM

Colonel Murasampongo Joseph G1 EMAR

Colonel Ndengeyinka Balthazar, Conseiller aux Affaires techniques MINADEF

Colonel Muberuka Félicien, Commandant du camp Kanombe et Commandant des opérations pour la ville de Kigali

Lt Colonel Rwabalinda Ephrem, Officier de liaison avec la MINUAR

Lt Colonel Kayumba Cyprien, Chef des services logistiques du MINADEF et Officier de permanence MINADEF de la semaine.

Lt Colonel Rwamanywa Augustin G4 EMAR

Lt Colonel Gd Rwarakabije Paul G3 EM GdN

Lt Colonel Kanyandekwe Emmanuel Officier EM AR.

Lt Colonel Ndahimana J.M. Vianney, Commandant de la base AR

Lt Colonel Ruhorahoza Jean Bosco, Officier EM AR

Major Gakara Théophile G1 EM GdN

Major Nzuwonemeye François-Xavier, Commandant du Bataillon de reconnaissance ;

Major Ntamagezo Gérard, Officier EM AR de permanence pour la semaine.

N.B. : Je ne suis pas en mesure de faire une liste exhaustive des officiers qui ont participé à cette réunion car certains sont arrivés quand j'étais chez Booh Booh, tandis que d'autres auraient quitté avant que je ne revienne.

1.10 Q : A quelle heure Dallaire arrive/quitte, Marshal arrive/quitte, Rusatira arrive/quitte ?

R : Le Général Dallaire est arrivé entre 22h et 23h ; par ailleurs, je n'ai vu ni Marshal, ni Rusatira dans cette nuit. Cependant, il m'a été rapporté que Rusatira est arrivé et reparti pendant que j'étais encore chez Booh Booh.

FO244166

1.11. Q : Liste des membres du comité de crise ?

R : Général Major Ndindiliyimana Augustin - Président.

Colonel Gatsinzi Marcel

Colonel Rusatira Léonidas

Colonel Ndengeyinka Balthazar

X Colonel Muberuka Félicien

Colonel Renzaho Tharcisse

Colonel Murasampongo Joseph

Lt Colonel Rwabalinda Ephrem

Lt Colonel Kayumba Cyprien

Lt Colonel Gd Rwarakabije Paul

Major Gd Gakara Théophile

Et moi-même.

1.12. Q : Qui dirigeait ce comité ?

R : Le Général Ndindiliyimana Augustin

1.13. Q : Si ce n'est pas vous (Bagosora) pourquoi avez-vous signé le communiqué diffusé le 7 Avril ?

R : J'ai signé ce communiqué dans la nuit du 6 au 7 avril vers 2 heures du matin avant que le comité de crise ne soit mis en place. Et je l'ai signé en ma qualité de directeur de cabinet au nom du Ministre de la Défense qui était en mission au Cameroun.

1.14. Q : A quelle heure ce communiqué est-il effectivement sorti ?

R : Le communiqué a été remis à l'officier de permanence MINADEF après sa signature pour transmission à la presse mais je ne sais pas à quelle heure ce communiqué a été diffusé.

1.15. Q : Pourquoi Gatsinzi a-t-il été nommé Chef EM ai ?

R : Il était l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé des officiers qui avaient été retenus par le Gouvernement pour faire partie du Haut conseil de commandement de l'Armée Rwandaise dans le cadre des Accords d'Arusha ;  
- Il avait longtemps exercé la fonction de chef du bureau opération (G3) avant de devenir commandant Eso et commandant des opérations dans le secteur sud du pays ;  
- Il était breveté d'Etat-Major.

1.16. Q : Pourquoi pas Rusatira ?

R : Bien que plus ancien dans l'Armée, il avait été dépassé dans la promotion de Général par des officiers plus jeunes (Nsabimana et Ndindiliyimana) et n'avait

même pas été retenu pour faire partie du Haut Conseil de Commandement de l'Armée dans le cadre des Accords d'Arusha.

Il n'avait fait aucune école de guerre, ni aucune autre similaire ;

- Il n'avait jamais commandé une unité de combat égale ou supérieure à un bataillon.

1.17. Q : Qui était en ce moment l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé (entre Rusatira et Gatsinzi je suppose) ?

R : Rusatira était le colonel le plus ancien de l'Armée Rwandaise.

1.18. Q : Après votre retour de chez Booh Booh, à quelle heure avez-vous quitté l'EM ?

R : La déclaration manuscrite que j'ai faite au maître Luc De Temmerman le 08 Août 1994 à Goma contient certaines erreurs d'écriture et je le lui ai déjà signalé par ma note du 05 juin 1995 par laquelle je lui ai demandé de lire "vers 3 heures du matin" au lieu de "5 heures". A la même occasion, je lui ai signalé que les circonstances du moment ne m'ont pas permis de tenir le chronomètre.

1.19. Q : Qu'avez-vous fait après avoir quitté l'EM ? Avec qui avez-vous été en contact ? Au sujet de quoi ?

R : Après avoir quitté l'EM, je suis allé directement chez moi à Kimihurura où je suis resté avec ma famille uniquement jusqu'à 06h30 quand je suis reparti pour le MINADEF.

1.20. Q : Mêmes questions au sujet de Ndindiliyimana et Rusatira : Savez-vous quand ils ont quitté l'EM ; qu'ont-ils fait par la suite ?

R : J'ignore totalement quand Ndindiliyimana et Rusatira ont quitté l'EM et encore moins ce qu'ils ont fait par la suite.

## 2- Relations avec le gouvernement et le premier ministre en particulier.

2.1. Q : Certaines personnes ont dit que le discours que le PM comptait prononcer à la radio a été découvert. Si cela est vrai, avez-vous le texte de ce discours ? Si vous ne l'avez pas, savez-vous ce que le PM allait dire ?

R : Je n'ai jamais été au courant de l'existence de ce discours ni même de l'intention du PM d'aller à la radio.

2.2. Q : Qui a empêché le PM de se rendre à la radio ? Qui a décidé qu'il fallait l'en empêcher ? Pourquoi ?

R : J'ai déjà précisé que je n'ai même pas su s'il voulait s'y rendre. Cependant, si le PM avait voulu se rendre à la radio, le Général Ndindiliyimana et le Général Dallaire l'auraient su en tout cas puisque ce sont eux qui lui assuraient

conjointement la sécurité et je pense qu'ils sont mieux indiqués pour répondre à ces questions.

2.3. Q : Y a-t-il eu des contacts avec le PM ?

R : Il se pourrait que le PM ait eu contact avec au moins les généraux Dallaire et Ndindiliyimana qui étaient assignés à sa protection.

2.4. Q : Sinon, pourquoi le comité de crise n'a-t-il pas été en contact avec le gouvernement ?

R : La mort du Premier Ministre est survenue presque au même moment que la mise en place de ce comité de crise.

2.5. Q : Saviez-vous quelle était, à partir de 05h30, la situation autour de la résidence du PM ?

R : Non. Je ne savais rien.

2.6. Q : Sinon, quelle autorité militaire en était au courant ?

R : Le Général Ndindiliyimana et le Général Roméo Dallaire respectivement chef EM GdN et Commandant de la MINUAR devaient en tout cas en être au courant, car la sécurité du PM était assurée conjointement par la Gendarmerie Nationale et la MINUAR

2.7. Q : Pourquoi la hiérarchie militaire n'a-t-elle rien fait pour débloquer la situation ?

R : Je viens de préciser que le Général Ndindiliyimana chef EM GdN et le Général Roméo Dallaire, Commandant de la MINUAR étaient les seuls qui pouvaient connaître en permanence la situation qui prévalait chez le PM et qui avaient le mandat et les moyens d'assurer la sécurité dans la ville de Kigali. Dès lors, je pense que cette question serait mieux répondue par les deux généraux.

2.8. Q : Qui commandait les militaires qui encerclaient la parcelle du PM ? De quelle unité étaient-ils ?

R : La résidence du PM se trouvait au milieu d'un dispositif de barrières fixes tenues, du côté de la résidence du Président, par la garde présidentielle, du côté de l'ESM, par les unités du camp Kigali et du côté de la Radio-MINADEF et TELECOM, par la Gendarmerie - Le commandant des opérations dans la ville de Kigali était le Colonel Muberuka Félicien.

2.9. Q : La situation chez le PM a duré d'environ 05h30 à 08h45 ; au milieu de cela, vers 07h00, vous étiez au MINADEF. N'étiez-vous au courant de rien ?

K0244169

R : Je ne fus pas au courant de la situation qui a prévalu chez le PM entre 05h30 et 8h45. Cependant, les informations en ma possession disent que la situation était encore normale chez le PM jusqu'à 09h00.

### 3- Affaires des Casques Bleus Belges

3.1. Q : Vers quelle heure avez-vous appris qu'il y avait un problème ?

R : Vers 11 heures.

3.2. Q : Qui vous l'a appris ?

R : Le Lt Colonel Nubaha Laurent, Commandant du camp Kigali d'alors.

3.3. Q : Qu'avez-vous fait ?

R : Le Lt Colonel Nubaha m'a trouvé en pleine réunion des commandants d'unités à l'ESM. J'étais en compagnie du Général Ndindiliyimana. Il nous a informé de la situation qui prévalait au camp Kigali. Le Général Roméo Dallaire nous a rejoint immédiatement après. Au même moment, des rafales aux armes automatiques ont survolé l'ESM en direction du camp Kigali. Nous avons dû interrompre la réunion pour nous mettre chacun à l'abri de ces tirs. Quelque temps après, quand le danger semblait écarté, nous avons repris la réunion et l'avons clôturée immédiatement en donnant des instructions aux commandants d'unité de rejoindre aussitôt leurs hommes pour les encadrer et assurer l'ordre et la discipline dans leurs secteurs respectifs. Un peu plus tard, sur demande du Général Dallaire, je suis allé au camp Kigali pour négocier le retrait des corps des victimes belges mais sans succès.

3.4. Q : Pouvez-vous donner une description détaillée de l'incident que vous avez vu autour du camp Kigali avec Dallaire : Heure, circonstances, victimes des deux côtés ?

R : Je n'ai vu aucun autre incident autour du camp Kigali avec Dallaire que celui des rafales qui nous ont envahis à l'ESM pendant la réunion des commandants d'unités susmentionnée et je n'ai vu aucune victime du côté de l'ESM.

3.5. Q : Au total, combien de victimes belges y a-t-il eu ? Dans quels incidents ont-ils trouvé la mort ? D'après certains témoins, on aurait compté non 10 mais 11 voire même 13 corps. Qu'en savez-vous ? S'il y a plus de 10 morts, dans quelles circonstances les autres victimes sont-elles tombées ?

R : A ma connaissance, il y a eu seulement dix militaires belges de la MINUAR qui, d'après les enquêtes menées, ont été tués par les militaires du camp Kigali. Voici comment les enquêteurs rapportent le déroulement des faits :

K0244170

"En date du 7 avril 1994, le Major Ntuyahaga Bernard venait de quitter son habitation à bord d'un minibus pour se rendre au service à l'EM AR où il travaillait habituellement. Arrivé à la hauteur de l'ESM, des militaires de la MINUAR (blancs et noirs) l'ont arrêté et demandé de les déposer à leur bureau se trouvant au camp Kigali en disant qu'ils avaient un message urgent à envoyer à leurs chefs. Il les a embarqués et déposés à leur poste où il y avait d'autres militaires de la MINUAR et il a continué sa route pour le service. Ces casques bleus ont été reçus par une équipe de la MINUAR dans une ambiance normale malgré la consternation qu'on pouvait lire dans les visages de tout le monde suite à la mort du chef de l'Etat et du chef EM AR.

Après leur arrivée au camp Kigali, une rumeur aurait immédiatement circulé comme quoi les casques bleus qui ont assassiné les deux Présidents Rwandais et Burundais et leurs suites venaient d'être capturés et gardés au camp Kigali. C'est donc sur ce faux bruit que les militaires du camp Kigali se seraient spontanément affolés et rués sur ces casques bleus après avoir forcé les portes des magasins d'armement. Ils en ont tué quatre du coup tandis que six autres auraient été tués après qu'un lieutenant casque bleu belge ait arraché l'arme à un caporal rwandais non autrement identifié et l'a abattu sur le champ au moment où ce dernier voulait entrer de force dans le local où étaient ces casques bleus pour les faire sortir. Ce fut alors la rage. Les différentes interventions des cadres militaires rwandais disponibles n'ont abouti à aucun résultat - Tout intervenant pour porter secours à ces casques bleus était refoulé par les armes."

#### 4- Réunion du 7 Avril à l'ESM

4.1. Q : De quelle heure à quelle heure ?

R : La réunion prévue à 10 heures a commencé vers 10h30 et s'est terminée vers 12 heures

4.2. Q : Personnes présentes ?

R : Etaient invités : les chefs EM AR et GdN, le Général Roméo Dallaire, Commandant de la MINUAR, les chefs des services MINADEF, les chefs des bureaux EM AR et GdN, les commandants des secteurs opérationnels, les commandants des unités autonomes AR et GdN, les Commandants ESM et ESO et l'officier de liaison avec la MINUAR.

- Cependant, je ne suis pas en mesure de dresser la liste exhaustive des officiers qui ont effectivement participé à cette réunion mais je me souviens encore de la présence des officiers ci-après :

Général Ndingiliyimana Augustin

Général Roméo Dallaire  
Colonel Rusatira Léonidas  
Colonel Nkuliye Kubona Anselme  
Colonel Muberuka Félicien  
Colonel Ndengeyinka Baltazar  
Colonel Murasampongo Joseph  
Colonel Renzaho Tharcisse  
Lt Colonel Rwamanywa Augustin  
Lt Colonel Rwarakabije Paul  
Lt Colonel Sebahire Antoine  
Lt Colonel Bahufite Juvénal  
Lt Colonel Ruhorahoza Jean Bosco  
Lt Colonel Kayumba Cyprien  
Lt Colonel Nkundiye Léonard  
Lt Colonel Nzapfakumusi J.M. Vianney  
Lt Colonel Kanyandekwe Emmanuel  
Lt Colonel Ndahimana J.M. Vianney  
Lt Colonel Rwabalinda Ephrem  
Major Bararwerekana Joël  
Major Gakara Théophile  
Major Nzuwonemeye François Xavier  
Major Ntabakuze Aloys  
Major Mutabera Aloys  
Et il y a lieu de noter l'absence du Colonel Gatsinzi Marcel.

4.3. Q : Qui dirigeait ?

R : C'est moi-même en compagnie du Général Ndingiliyimana Augustin.

4.4. Q : Qu'a-t-on décidé ?

R : Nous avons décidé de soutenir l'application des Accords d'Arusha et avons mis en place un comité de crise pour gérer les affaires militaires et aider les responsables des partis politiques à se réorganiser pour combler rapidement le vide institutionnel créé par la disparition inopinée du Président Habyarimana ; Nous avons désigné le Général Ndingiliyimana Augustin comme Président de ce comité ;

- Nous avons enfin donné des instructions aux commandants des unités de rejoindre rapidement leurs hommes pour les encadrer et assurer l'ordre et la discipline dans leurs secteurs respectifs.

4.5. Q : Quand a-t-on appris la mort du PM et des Belges ?

R : Le Général Ndingiyimana et moi-même avons appris la mort des militaires belges vers 11 heures et le décès du PM m'a été rapporté directement après la réunion.

4.6. Q : Qu'a-t-on fait à la suite de ces nouvelles ?

R : Nous avons hâtivement clôturé la réunion en donnant des instructions aux commandants des unités de rejoindre immédiatement leurs hommes pour les encadrer et assurer l'ordre et la discipline dans leurs secteurs respectifs.

- Un peu plus tard, sur demande du Général Roméo Dallaire, je suis allé négocier les corps des victimes belges mais sans succès.

5- Q : Y a-t-il eu des combats à l'intérieur des FAR ou entre FAR et Gd dans la nuit du 6 au 7 et dans la journée du 7 Avril ?

R : Aucun combat à l'intérieur des FAR et aucun combat entre l'Armée Rwandaise et la Gendarmerie Nationale avant, pendant et après la situation du 6 au 7 avril 1994.

## 6- Négociations politiques

6.1. Q : Description détaillée des négociations politiques en vue de la formation du gouvernement intérimaire. Jours, heures et endroits des diverses réunions.

R : - Consultations entre les responsables des partis politiques (MRND - MDR - PL - PSD et PDC) présents au gouvernement décapité en vue de combler le vide institutionnel dans le pays. Ces consultations ont eu lieu au MINADEF entre 09h00 et 17h30 le 8 Avril 1994.

- La réunion suivante a eu lieu à l'ESM immédiatement après celle tenue au MINADEF.

Etaient présents :

- Le comité de crise

- Le président du CND

- Les responsables des partis MRND - MDR - PL - PSD et PDC.

4.6. Q : Personnes et partis politiques présents ?

R : MRND : Ngirumpatse Mathieu

Karemera Edouard

Kabagema Ferdinand

Nzirorera Joseph

MDR : Karamira Frodouald

Murego Donat

PL : Mugenzi Justin

Ntamabyaliro Agnès

Mbonampeka Stanislas

PSD : Ndungutse François

Nsengiyumva Rafiki Hyacinthe

Ndindabahizi Emmanuel

PDC : Ruhumuliza

6.3. Q : Décisions prises ?

R : Le Président du MRND, au nom des autres partis, a communiqué au comité de crise les décisions prises à l'issue de leurs consultations au MINADEF et ces décisions étaient les suivantes :

- Application de la constitution du 10 juin 1991 pour combler le vide institutionnel ;
- Appliquer le protocole d'entente du 12 Avril 1992 entre les partis politiques relatifs au partage du pouvoir.

6.4. Q : Le rôle de l'Ambassadeur Marlaud dans ces pourparlers.

Marlaud a-t-il été consulté ? Qu'a-t-il conseillé ? Est-ce qu'une partie des négociations a eu lieu à l'Ambassade de France ou à la résidence de l'Ambassadeur de France ?

R : L'Ambassadeur Marlaud, à ma connaissance, n'a pas été consulté et n'a rien conseillé. Et j'ai déjà bien précisé qu'il n'y eut que deux réunions, l'une au MINADEF et l'autre à l'ESM le 8 Avril 1994

6.5 Q : Qui a décidé de faire venir Théodore Sindikubwabo de Butare ? Quand et par qui a-t-il été avisé ? Quand est-il arrivé à Kigali ?

R : Je ne savais même pas qu'il était à Butare en ce moment-là et je pense que l'intéressé est mieux indiqué pour répondre à ces questions.

7. Q : Connaissez-vous Jean Pierre Turatsinze ?

R : Non.

**REPONSES DU COLONEL BAGOSORA THEONESTE AU QUESTIONNAIRE  
COMPLEMENTAIRE DU PROFESSEUR FILIX REYNTJENS**

1. Q : Pourquoi est-ce que le major Mpiranya Protais Comd du Bn GP n'était pas présent dans la réunion à l'EM AR dans la nuit du 6 au 7 Avril 1994 et où était-il ?  
R : Tout d'abord, il n'a pas été invité parce que cette réunion concernait le cabinet MINADEF et les deux EM AR et GdN auxquels se sont ajoutés certains officiers du Camp Kigali notamment sur l'appréciation du Général Ndingiliyimana ; ensuite après l'assassinat du Président Habyarimana à qui il assurait la sécurité, où voudriez-vous qu'il fut en ce moment-là ? Moi je pense qu'il devait participer à la veillée des dépouilles et rester auprès de la famille éprouvée.
  
2. Q : Alors que le Colonel Renzaho Tharcisse n'était pas présent à l'EM AR la nuit du 6 au 7 Avril, on le retrouve comme membre du comité de crise. Pourquoi ? et pourquoi n'était-il pas présent dans la réunion précédente ?  
R : J'ai déjà précisé que la réunion du 6 au 7 Avril concernait le cabinet MINADEF et les 2 EM AR et GdN, tandis qu'à la réunion des commandants d'unités du 7 Avril, tous les officiers chefs des différents services dans la ville de Kigali étaient également invités. Au cours de cette réunion, l'assemblée des officiers présents l'a désigné membre du comité de crise à cause peut-être de sa fonction de Préfet de la Préfecture de la ville de Kigali et sans doute pour sa bonne renommée auprès des officiers et de la population.
  
3. Q : Si ce n'est pas vous qui dirigiez le comité de crise, pourquoi avez-vous signé le communiqué diffusé le 7 Avril ? Cette question n'avait pas trait au communiqué rédigé par le Lt Colonel Kayumba et diffusé tôt le matin du 7 Avril mais à celui diffusé dans l'après midi du 7 Avril intitulé "Communiqué des Forces Armées Rwandaises" signé par vous et rédigé après la réunion à l'ESM.  
R : Pour commencer, le communiqué de presse de la nuit du 6 au 7 Avril a été rédigé par les officiers qui étaient restés avec le Général Ndingiliyimana pendant que j'étais chez Booh Booh et le secrétaire était le major Ntamagezo dont j'ai pu obtenir le manuscrit et c'est bien ce communiqué que j'ai signé. Par ailleurs, à l'issue de la réunion des commandants d'unité le 7 Avril, nous avons effectivement désigné une équipe d'officiers dirigée par le Colonel Rusatira pour rédiger un communiqué de presse et le comité de crise a convenu de se revoir vers 14 heures pour l'adopter et le faire diffuser mais je

ne suis pas en mesure actuellement de discerner ce qui a été réellement fait de ce qui était prévu depuis la clôture de cette réunion jusqu'à l'attaque du Bn FPR. C'est pourquoi, je ne peux même pas affirmer si le communiqué en question fut réellement rédigé, signé et radiodiffusé ou non. Ce que je peux quand même dire, c'est que je n'ai rien signé au nom du comité de crise autant que je sache.

4. Q : Qui a pris la décision de nommer Gatsinzi à titre intérimaire : vous même ou le comité des officiers réunis la nuit du 6 - 7 Avril ?

R : Je rappelle qu'il s'agissait d'une réunion regroupant les 2 EM AR et GdN avec le cabinet MINADEF. Et c'est au cours de cette réunion, que je dirigeais en ma qualité de Directeur de cabinet du Ministre de la Défense en mission à l'étranger, que j'ai demandé aux officiers présents de désigner les candidats au poste de chef EM AR ad interim. Ils ont donné deux noms : Rusatira et Gatsinzi ; nous avons comparé les deux candidatures et le choix motivé a porté sur Gatsinzi et séance tenante, j'ai officialisé sa nomination comme chef EM AR ad interim par un message que j'ai personnellement signé et directement envoyé à toutes les unités des FAR.

5. Q : Pourquoi n'a-t-on pas pris contact avec le Premier Ministre alors que cela avait été suggéré par Dallaire ? J'ajoute que d'après Booh Booh, la suggestion de contacter le Premier Ministre a été rejetée par vous lors de la rencontre que vous avez eue à sa résidence autour de minuit

R : Il faut tout d'abord connaître la situation politique qui prévalait dans le pays depuis la prestation de serment du Président Habyarimana en Janvier 1994. Il s'était créé depuis lors une bipolarisation sans précédent de la vie politique nationale.

Il y avait d'un côté le bloc de la Mouvance Présidentielle et de l'autre, le bloc du FPR et ses alliés ; le Premier Ministre Uwilingiyimana Agathe était compté dans ce dernier. Les règles du jeu politique définies par les accords d'Arusha avaient été outrepassées. La tentative de coup d'Etat du Premier Ministre Uwilingiyimana contre le Président Habyarimana le 4 Avril 1994 et l'assassinat de celui-ci le surlendemain ont agrandi le fossé déjà considérable qui séparait les deux blocs. Il faut donc bien noter que se référer au Premier Ministre, c'était comme se référer carrément au FPR, auteur présumé de l'assassinat du Président Habyarimana.

C'est pourquoi, je pense, les officiers membres de la réunion la nuit du 6 au 7 Avril à l'EM AR y compris le Général Ndirindiyimana à la fois ami et voisin de Madame Uwilingiyimana Agathe dans la ville de Kigali et dans la

